



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## SMIC

Question au Gouvernement n° 1776

### Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, on disait le chômage en legere baisse: il remonte ! On croyait le taux de chômage a 11,9 p. 100 de la population active: il etait a 12,3 p. 100 fin avril, ce qui represente 3 145 000 chomeurs repertories !

Malgre les efforts permanents de l'ANPE pour brouiller les chiffres (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique), ceux-ci font aujourd'hui irruption dans la realite comme un desaveu cinglant de votre politique economique, caracterisee par un prelevement sans precedent de 130 milliards de francs sur les menages qui a entraine un effondrement de la consommation et, par voie de consequence, une chute de notre taux de croissance, lequel n'atteindra que 1 p. 100 cette annee.

Ne croyez-vous pas, monsieur le Premier ministre, qu'il est temps de reagir, de vous souvenir,...

M. Jean-Luc Reitzer. Vous aussi !

M. Henri Emmanuelli. ... entres autres, que «la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi», comme le proclamait M. Chirac, de vous en souvenir en reevaluant le SMIC, qui concerne aujourd'hui 2 370 000 personnes, bien au-dela du strict seuil legal ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - «Demagogie !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli (Protestations sur les bancs du groupe socialiste)...

M. le president. Je vous en prie, chers collegues ! Si le ministre du travail ne devait pas repondre sur les problemes d'emploi, qui devrait le faire ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... vous me donnez l'occasion d'expliquer comment, chaque annee - et vous ne l'ignorez pas - l'INSEE, a la suite d'une enquete aupres de 75 000 menages, fait une estimation du nombre de Francais travaillant ou voulant travailler. Il s'agit d'un autre mode de calcul que celui pratique par l'ANPE...

M. Christian Bataille. Donnez-nous le mode d'emploi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... qui, en effet, ne prend en compte que les personnes effectivement inscrites.

M. Christian Bataille. Vous avouez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Quel est le premier enseignement de cette enquete de l'INSEE ? Que la population presente sur le marche du travail a tres fortement augmente entre mars 1995 et mars 1996. Plusieurs deputes du groupe socialiste. C'est faux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Comment cela s'explique-t-il ?

D'abord, l'evolution demographique amene naturellement 140 000 personnes de plus sur le marche du travail tous les ans. Et, comme l'annee 1994 a ete une annee de reprise, 160 000 personnes ont en outre souhaite s'inscrire dans l'espoir de trouver un emploi.

Plusieurs deputes du groupe socialiste. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Vous ne le croyez pas vous-meme !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Les chiffres de l'INSEE prouvent donc que nous avons globalement plus de personnes qui, compte tenu de l'amélioration constatée en 1994, ont exprimé le souhait d'avoir un emploi. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Mes chers collègues, laissez le ministre s'exprimer, je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Cela étant, monsieur Emmanuelli, dans le même sondage, il est dit que l'on a créé 220 000 emplois salariés de mars 1995 à mars 1996. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Il faut lire les rapports de l'INSEE entièrement ! Et il faut me laisser répondre, parce que c'est un sujet important qui intéresse les Français et que ceux-ci préfèrent des réponses claires au brouhaha provoqué par ceux qui oublient qu'entre 1991 et 1993 il y a eu 600 000 chômeurs de plus ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, on disait le chômage en légère baisse: il remonte ! On croyait le taux de chômage à 11,9 p. 100 de la population active: il était à 12,3 p. 100 fin avril, ce qui représente 3 145 000 chômeurs répertoriés !

Malgré les efforts permanents de l'ANPE pour brouiller les chiffres (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République), ceux-ci font aujourd'hui irruption dans la réalité comme un désaveu cinglant de votre politique économique, caractérisée par un prélèvement sans précédent de 130 milliards de francs sur les ménages qui a entraîné un effondrement de la consommation et, par voie de conséquence, une chute de notre taux de croissance, lequel n'atteindra que 1 p. 100 cette année.

Ne croyez-vous pas, monsieur le Premier ministre, qu'il est temps de réagir, de vous souvenir,...

M. Jean-Luc Reitzer. Vous aussi !

M. Henri Emmanuelli. ... entre autres, que « la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi », comme le proclamait M. Chirac, de vous en souvenir en réévaluant le SMIC, qui concerne aujourd'hui 2 370 000 personnes, bien au-delà du strict seuil légal ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - « Demagogie ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Emmanuelli (Protestations sur les bancs du groupe socialiste)...

M. le président. Je vous en prie, chers collègues ! Si le ministre du travail ne devait pas répondre sur les problèmes d'emploi, qui devrait le faire ?

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... vous me donnez l'occasion d'expliquer comment, chaque année - et vous ne l'ignorez pas - l'INSEE, à la suite d'une enquête auprès de 75 000 ménages, fait une estimation du nombre de Français travaillant ou voulant travailler. Il s'agit d'un autre mode de calcul que celui pratiqué par l'ANPE...

M. Christian Bataille. Donnez-nous le mode d'emploi !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... qui, en effet, ne prend en compte que les personnes effectivement inscrites.

M. Christian Bataille. Vous avouez !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Quel est le premier enseignement de cette enquête de l'INSEE ? Que la population présente sur le marché du travail a très fortement augmenté entre mars 1995 et mars 1996. Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Comment cela s'explique-t-il ?

D'abord, l'évolution démographique amène naturellement 140 000 personnes de plus sur le marché du travail tous les ans. Et, comme l'année 1994 a été une année de reprise, 160 000 personnes ont en outre souhaité s'inscrire dans l'espoir de trouver un emploi.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Vous ne le croyez pas vous-meme !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Les chiffres de l'INSEE prouvent donc que nous avons globalement plus de personnes qui, compte tenu de l'amelioration constatee en 1994, ont exprime le souhait d'avoir un emploi. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. Mes chers collegues, laissez le ministre s'exprimer, je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Cela etant, monsieur Emmanuelli, dans le meme sondage, il est dit que l'on a cree 220 000 emplois salaries de mars 1995 a mars 1996. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Il faut lire les rapports de l'INSEE entierement ! Et il faut me laisser repondre, parce que c'est un sujet important qui interesse les Francais et que ceux-ci preferent des reponses claires au brouhaha provoque par ceux qui oublient qu'entre 1991 et 1993 il y a eu 600 000 chomeurs de plus ! (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuelli Henri](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1776

**Rubrique :** Salaires

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juin 1996, page 4870

**Réponse publiée le :** 26 juin 1996, page 4870

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 1996